



www.snpi.ch

Société Nautique de la Pichette

Le 6 avril 2010

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 26 mars 2010 à l'Hôtel et Centre de formation du Léman à Jongny

Membres présents : 23

Membres excusés : 4

1. Bienvenue

Christian Bugnard, Président, ouvre la 16^{ème} Assemblée générale ordinaire de la SNPi à 19h en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en les remerciant de leur participation. Le Président remercie spécialement Toni Furrer qui quitte définitivement la responsabilité du club-house, il évoque également tout ce que Toni a apporté à la société par ses multiples fonctions au sein du comité, et c'est sous les applaudissements que Toni reçoit un petit présent. Le Président précise encore que Jean-Philippe Jobé reprend la gestion du club-house.

Un scrutateur est désigné pour la durée de la séance en la personne de Monsieur Bernard Reymond

L'ordre du jour est approuvé.

2. Approbation du procès-verbal du 3 avril 2009

La lecture de ce procès-verbal n'est pas demandée et il est approuvé à l'unanimité.

3. Rapports

3.1. du comité sur l'activité 2009

- a) Christian Bugnard relate une bonne année 2009 dans l'ensemble, sauf le marché aux puces qui n'a pas rencontré de succès.
La régates d'été et la soirée grill ont aussi eu du succès avec le beau temps malgré le risque pris avec la météo.
Par contre, la soirée de clôture de Janvier n'a rencontré qu'une faible participation, cela était un peu décevant, raison pour laquelle le Président annonce déjà que la soirée de clôture de 2010 aura lieu le soir de la régates de la St - Nicolas.

- b) Philippe Deval relate une bonne participation aux 4 régates courues cette saison 2009 dont il avait réduit le parcours.
Ce qui a été moins bon, c'est d'avoir été trop optimiste avec le vent, raison pour laquelle Philippe a redonné "des tours".
Il relève également l'augmentation des inscriptions sur l'année avec 25 bateaux (21 en 2008) et une moyenne de 14 bateaux par régates (12 en 2008).
Ensuite, Philippe nous présente sur écran le classement final 2009, puis le programme des régates 2010, en précisant que se sera le même parcours, qu'en 2009. Par contre, seule la régates de la St-Nicolas se déroulera sur un seul tour, en raison de la température plus froide et de la soirée de clôture.
Il précise encore la décision du comité d'encourager les "motoristes" à participer aux régates comme bateau start et ainsi participer aux prix de fin d'année.
- c) Christian rappelle également l'intérêt pour les "motoristes" de participer aux régates, même comme co-équipiers sur les voiliers.
- d) Raynald Selbach relate le beau succès de la sortie moteurs et voiliers du 27 et 28 juin 2009 au port d' Evian avec 14 bateaux dont 3 motoristes et le repas du soir en terrasse et par beau temps au restaurant " La Voile " sur le port avec 31 participants. L' apéro sur la digue et le prix unique moyen par bateau (geste de la capitainerie pour notre société) a également été très apprécié.
Raynald présente la sortie 2010 pour le port d' Yvoire dont il a déjà effectué les diverses réservations, et espère que malgré la distance, celle-ci aura aussi un grand succès.

3.2. Mutations

Hans Bigler présente les mutations 2009

- Admissions 15 nouveaux membres
- Démissions 7
- Exclusions 5 pour non paiement des cotisations

Etat de l'effectif au 31 décembre 2009 : 160 membres actifs
7 membres passifs

3.3. Comptes 2009

Hans Bigler, trésorier, soumet la comptabilité de la société au 31.12.2009.

Les comptes d'exploitation pour l'année 2009 présentent un bénéfice de Fr. 7'359.30 et le bilan au 31 décembre un capital de Fr. 65'183.50, en augmentation de 12.70%.

Le résultat négatif a fin 2008 était dû aux nombreux frais administratifs (impression de matériel divers, frais de réparation du club-house et amortissement de ces frais sur l' exercice 2008), raison pour laquelle nous réalisons a nouveau un bénéfice a fin 2009.

Le Clubhouse a de nouveau produit un joli bénéfice de Fr. 3'530.40, grâce au dévouement de notre infatigable Toni Furrer.

Hans Bigler relève encore que nous avons enregistré Fr. 1'500.00 de cotisations d' entrée de nouveaux membres.

3.4. Rapport des vérificateurs des comptes

Pierre-Louis Destraz lit le rapport des vérificateurs qui spécifie que la comptabilité au 31.12.2009 est bien tenue et recommande a l' assemblée l'approbation des comptes présentés.

4. **Approbation du rapport du comité et des comptes 2009**

L'Assemblée approuve à l'unanimité les rapports et les comptes en donnant ainsi décharge au comité pour la saison 2009.

5. **Election d' un nouveau membre au comité et d' un vérificateur**

Christian Bugnard remercie Mme Renate Furrer qui s' est occupée après la démission de Mme Marianne Fuhrmann de la partie secrétariat. Le Président présente Mme Michèle Brossin qui reprend le poste du secrétariat, et celle-ci est élue à l' unanimité par applaudissements.

Le Président présente M. François Saldarini comme nouveau vérificateur des comptes, en remplacement de M. Michel Joye démissionnaire. M. Saldarini est élu a l' unanimité. Le collège des vérificateurs est le suivant : M. Destraz 1er vérificateur, M. Saldarini 2ème vérificateur, M. Reymond suppléant.

6. **Activités 2010 ; budget et cotisations 2010**

6.1. Activités 2010

| | |
|--------------------|--------------------------------------------------|
| 8 mai 2010 | Régate de printemps |
| 29 mai 2010 | Marché aux puces |
| 26 et 27 juin 2010 | Sortie des bateaux à moteur et voiliers à Yvoire |
| 21 août 2010 | Régate d'été et soirée grillades |
| 9 octobre 2010 | Régate d'automne |
| 4 décembre 2010 | Régate de Saint-Nicolas et Soirée de clôture |

6.2. Budget et cotisations 2009

Hans Bigler, trésorier, soumet le budget 2010 :

| | |
|----------|------------|
| Charges | Fr. 15'800 |
| Entrées | Fr. 22'000 |
| Bénéfice | Fr. 6'200 |

Il est proposé de maintenir les cotisations à Fr. 50.- pour les membres actifs, Fr. 25.- pour les membres passifs et Fr. 100.- pour le droit d'entrée.

Ces chiffres sont acceptés à l'unanimité.

7. Divers

Le Président Christian Bugnard remercie la Scope pour l' autorisation d' utiliser les WC en hiver.

M. Destraz se félicite du choix de la sortie 2010 au port d' Yvoire, mais regrette de ne pas pouvoir y participer, étant absent.Par contre il suggère au comité d' étudier la possibilité d' offrir aux participants la taxe de nuitée.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance à 20h 00 et invite l'assemblée à participer au traditionnel apéritif offert par la SNPi, ainsi qu'au repas servi au restaurant du Centre de formation du Léman à Jongny.

Raynald Selbach Vice - Président

